

Public

- Personnel préposé au remplissage et/ou à la vidange des véhicules citernes, maîtrise, technicien

Prérequis

- Disposer d'une adresse mail personnelle unique

Modalités d'admission

- Aucune en dehors des prérequis

Durée

- 3 h 30 estimées à effectuer sur un maximum de 15 jours de droits ouverts

Modalités et méthodes pédagogiques

- Distanciel asynchrone, test de compétences numériques disponible sur aftral.com
- En langue française
- Séquences de cours en autonomie

Qualité des formateurs

- Sans objet

Documents remis

- Attestation de formation

Les personnes en situation de handicap sont invitées à contacter le référent Handicap local afin d'étudier les possibilités de suivre la formation

Nous contacter

www.aftral.com
0809 908 908



REPLISSAGE ET VIDANGE DES MARCHANDISES DANGEREUSES EN CITERNES DE PRODUITS PETROLIERS – E Learning

Objectifs généraux

- ◆ Décrire les risques présentés par les matières dangereuses
- ◆ Identifier et appliquer les règles de transfert de marchandises dangereuses
- ◆ Mettre en œuvre les mesures d'urgence en cas d'accident

Les plus de la formation



- ◆ Des modules interactifs et adaptés au terrain
- ◆ Plus de flexibilité dans le parcours de formation
- ◆ Un accès facilité aux supports de formation disponibles à tout moment et en tout lieu sur une plateforme E-learning sécurisée à partir des outils de mobilité (pc, tablette)
- ◆ Un gain de temps pour l'entreprise et le salarié
- ◆ Des frais de formation et de déplacement optimisés. Des modules interactifs adaptés au terrain

Mode d'évaluation des acquis

- ◆ Evaluation en cours de formation sous la forme de quizz

Validation

- ◆ Attestation de formation selon le chapitre 1.3 de l'ADR en vigueur
- ◆ Sans niveau spécifique
- ◆ Possibilité de valider un/des blocs de compétences : Sans objet
- ◆ Code RNCP/RS : Non inscrit
- ◆ Certificateur : Sans objet
- ◆ Code Certif Info : Non éligible

Agrément

- ◆ Sans objet

PROGRAMME

N° SEQUENCE		DUREE
0	Identifier les objectifs et étapes de la formation	/
Présentation animée de la formation : composée de modules thématiques en ligne destinés à favoriser l'atteinte des objectifs		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Plateforme de formation en ligne

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE ESTIMEE
1	Décrire les risques présentés par les matières dangereuses Identifier et appliquer les règles de transfert de marchandises dangereuses Mettre en œuvre les mesures d'urgence en cas d'accident	3 h 30
- Contexte réglementaire - Sensibilisation aux risques chimiques - Vidéo "Expériences matières dangereuses" - Classification des matières dangereuses - Les différentes classes de matières (classes 3 et 9) - Identification d'une matière - Formation - Savoir lire un certificat ADR - Formations 1.3 - Conseiller à la sécurité - Véhicules - Différents types (FL / AT) - Equipements - Signalisation / Placardage - Documents de bord - Savoir vérifier la présence des documents obligatoires - Procédés de remplissage / vidange - Gravité - Pompage - Récupération de vapeurs - Procédures de remplissage / vidange - Utilisation de la vidéo - Lavage des citernes - Exemple d'incident - Procédure en cas d'épandage - Illustration par la vidéo - Sûreté - Accident / incident - Quelques exemples - Conduite à tenir		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
<i>Evaluations formatives en cours de formation</i>		Plateforme de formation en ligne

N° SEQUENCE	OBJECTIF	DUREE
2	Evaluer les acquis de la formation	/
- Evaluations formatives tout au long de la formation - Evaluation finale		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Plateforme de formation en ligne

N° SEQUENCE		DUREE
3	Dresser le bilan et la synthèse de la formation	/
- Bilan de la formation - Evaluation de satisfaction de la formation		MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES
		Plateforme de formation en ligne

Modalités techniques des formations distancielles : Disposer d'un environnement technique de travail adapté, cf. [fiche PREREQUIS TECHNIQUES](#)

L'utilisation du genre masculin dans le texte permet de l'alléger mais ne peut être perçue comme de la discrimination en référence à la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les hommes et les femmes.